

La défiscalisation des heures supplémentaires: les enseignements de l'expérience française

Pierre Cahuc (CREST-Ecole Polytechnique)
Stéphane Carcillo (Université Paris 1 et OCDE)

Institut des Politiques Publiques
2 avril 2012

Introduction

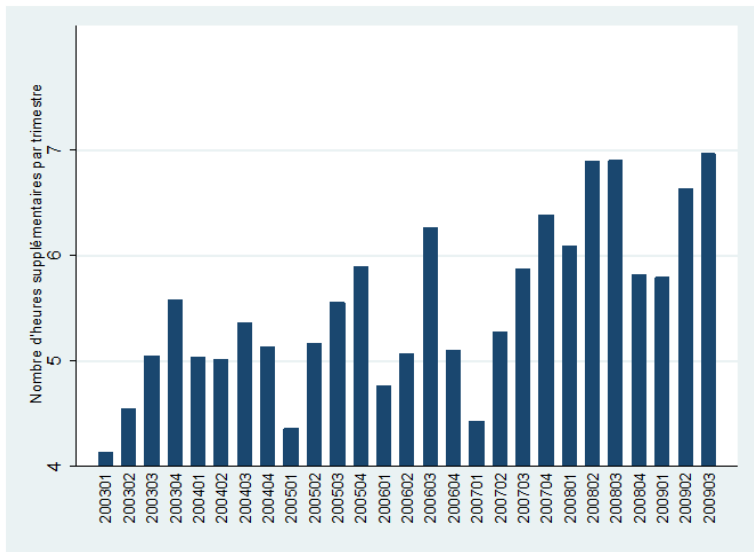
- ▶ En France, depuis le 1er octobre 2007, la rémunération des heures supplémentaires est exonérée d'impôt et d'une part importante des cotisations sociales.
 - ▶ Entreprises: exonérations de cotisations sociales de
 - ▶ 1.5 euros par heure supplémentaire si 20 salariés ou moins
 - ▶ 0,5 euro par heure supplémentaire si plus de 20 salariés
 - ▶ Salariés
 - ▶ Exonération de cotisations sociales jusqu'à 21,5% du salaire brut
 - ▶ Exonération d'impôt sur le revenu
- ▶ Les heures supplémentaires rapportent de 30 à 50 % de plus aux salariés selon le niveau de salaire et la taille de l'entreprise.
- ▶ Cette mesure coûte chaque année environ 4,5 milliards d'euros

Introduction

- ▶ But de la défiscalisation:
 - ▶ contourner la législation sur les 35 heures
 - ▶ “Travailler plus pour gagner plus”
- ▶ Autres expériences de ce type Autriche (1996), Belgique (2005), Italie (2008), Luxembourg (2008)

Introduction

- ▶ Analyse économique:
 - ▶ Impôt/ subvention doit reposer sur une assiette facilement vérifiable par l'administration
 - ▶ La durée du travail est difficilement contrôlable si employeurs et salariés ont un intérêt commun à ne pas la révéler.
- ▶ Problème: employeurs et salariés ont intérêt à déclarer des heures supplémentaires afin de bénéficier des réductions fiscales



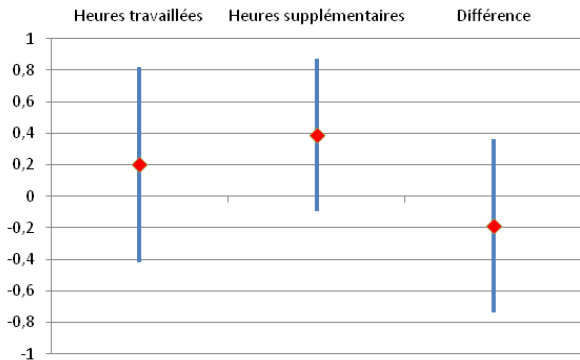
Nombre d'heures supplémentaires rémunérées par trimestre des salariés à temps plein du secteur marchand non agricole

Evaluation

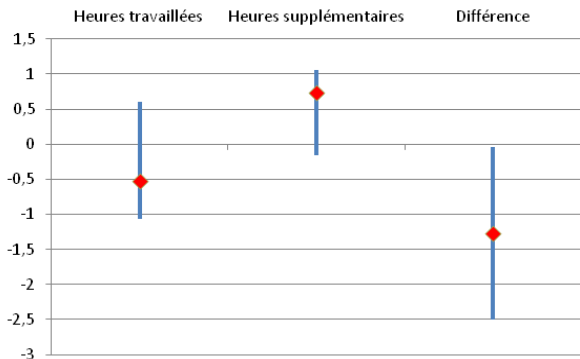
- ▶ Evolution des heures supplémentaires rémunérées et des heures travaillées
 - ▶ Groupe « traité »: salariés qui résident et qui travaillent en France
 - ▶ Groupe « témoin »: salariés transfrontaliers, qui résident en France mais qui travaillent à l'étranger dans des régions frontalières
- ▶ Transfrontaliers n'ont pas bénéficié de la défiscalisation des heures supplémentaires jusqu'au mois de janvier 2010

Evaluation

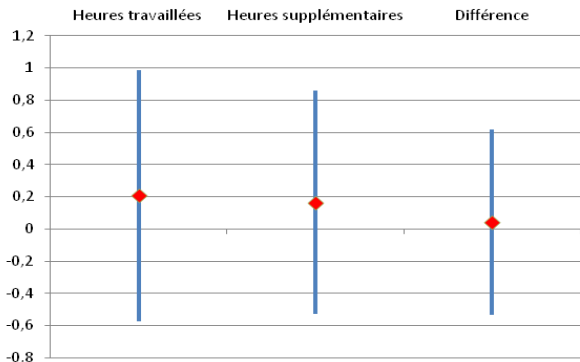
- ▶ Comparaison de l'évolution de la durée du travail et des heures supplémentaires
 - ▶ pour un même ensemble de travailleurs avant et après la réforme
 - ▶ individus qui conservent le même emploi à partir du quatrième trimestre 2007
- ▶ Prise en compte
 - ▶ différences de conjoncture entre pays
 - ▶ possibilité de tendances temporelles spécifiques à chaque pays/région
 - ▶ évolutions des cadres réglementaires de part et d'autre des frontières
 - ▶ différences entre les deux groupes de salariés étudiés.



Estimation de la variation des heures hebdomadaires après-avant octobre 2007 pour l'ensemble des salariés travaillant en France près de la frontière (groupe traité), par rapport aux salariés transfrontaliers (groupe témoin).



Estimation de la variation des heures hebdomadaires après-avant octobre 2007 pour les salariés qualifiés travaillant en France près de la frontière (groupe traité), par rapport aux salariés qualifiés transfrontaliers (groupe témoin).



Estimation de la variation des heures hebdomadaires après-avant octobre 2007 pour les salariés peu ou pas qualifiés travaillant en France près de la frontière (groupe test), par rapport aux salariés transfrontaliers peu ou pas qualifiés (groupe témoin)

Conclusion

- ▶ La défiscalisation des heures supplémentaires
 - ▶ n'a pas significativement accru la durée du travail en France
 - ▶ a suscité une optimisation fiscale de la part des salariés qualifiés
- ▶ Ce constat est confirmé par la comparaison de l'évolution de la durée du travail
 - ▶ des salariés employés dans de très petites entreprises
 - ▶ des travailleurs indépendants qui n'ont pas été directement affectés par la réforme.

Conclusion

- ▶ D'autres dimensions pourraient être explorées:
 - ▶ les effets redistributifs
 - ▶ l'emploi
 - ▶ la motivation des salariés.
- ▶ Le fait que les heures travaillées n'augmentent pas après octobre 2007 suggère cependant que les effets de la mesure sur l'emploi ont été, au mieux, très limités.

Conclusion

- ▶ L'efficacité des mesures fiscales est conditionnée en grande partie par la nature de l'assiette fiscale, qui doit idéalement être facile à contrôler par l'administration et peu manipulable par les contribuables